

COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CONSEIL SCIENTIFIQUE D'INSTITUT

Compte rendu

(approuvé à l'unanimité)

Conseil scientifique de l'IN2P3
18 février 2016

Sommaire

1. Vie du conseil	3
1.1. Comptes rendus.....	3
1.2. Constitution du conseil et de son bureau	3
1.3. Jury d'admission CR.....	3
2. Politique et direction de l'institut	4
2.1. Présentation de la (nouvelle) direction	4
2.2. Discussion avec la direction	5
2.3. Groupes de travail	7
3. Examen de projet	8

Membres du Conseil scientifique :

Présents : J.C. Angélique, M. Baylac*, B. Blank, D. Boutigny, W. da Silva, M. Jacobé de Naurois, J. Giovinazzo, R. Granier de Cassagnac, T. Hebbeker*, A. Lefebvre-Schuhl, A. Monfardini*, C. Renault*, M. Ridel, M.-H. Schune, P. Van Duppen, D. Vincent, K. Werner. (* en vidéoconférence).

Représentés : D. Duchesneau, C. Landesman, M. Tripon.

Excusés : P. Manigot, A. Maserio.

Absents : P. Gay.

Membres de la direction de l'institut :

U. Bassler, F. Farget, B. Giebels, C. Olivetto, R. Pain, P. Verdier.

Ordre du jour, documents préparatoires et présentations publiques sont disponibles sur le site de l'IN2P3 : <http://www.in2p3.fr/actions/conseilsscientifiques/conseils.htm>

1. Vie du conseil

1.1. Comptes rendus

Le compte rendu du conseil des 22-23 octobre 2015 a été adopté par vote électronique, à l'unanimité des votants, moins une abstention.

1.2. Constitution du conseil et de son bureau

Suite au départ de Raphaël Granier de Cassagnac (B1) et de Laurent Tassant Got (A1) à l'automne 2015, des élections électroniques ont eu lieu en décembre. Comme le veut la procédure, ce sont les membres élus du Conseil, au nombre de 10, qui ont voté pour les candidatures reçues.

Pour le poste A1, quatre candidatures ont été reçues : Marcos Dracos, Raphaël Granier de Cassagnac, Jean-Christophe Hamilton, Lydia Iconomidou-Fayard. Raphaël Granier de Cassagnac a été élu avec 7 voix.

Pour le poste B1, dix candidatures ont été reçues Tetiana Berger-Hrynova, Anatael Cabrera Serra, Johann Cohen-Tanugi, Stéphanie Escoffier-Martory, Davide Franco, Frederic Kapusta, Anselmo Meregaglia, Guy Steve Muanza, Régis Terrier, Raphaël Tieulent. Frédéric Kapusta a été élu avec 4 voix.

Le siège de membre élu au bureau laissé vacant est soumis à l'élection. Un seul candidat se déclare, Raphaël Granier de Cassagnac, élu avec 18 voix pour, 2 contre, et 1 abstention.

Le bureau ne comportant plus de membres de rang B, Anne Lefebvre-Schuhl, membre élue du bureau, décide de remettre sa démission.

Deux candidates se déclarent, Cécile Renault et Melissa Ridel. Cécile Renault est élue avec 11 voix contre 10.

Le rôle de secrétaire scientifique laissé vacant est soumis à candidature parmi les membres du bureau. Un seul candidat se déclare, Raphaël Granier de Cassagnac, élu par 19 voix, 2 abstentions.

En conséquence, le bureau est désormais constitué de : Bertram Blank (président), Raphaël Granier de Cassagnac (secrétaire), Mathieu Jacobé de Naurois, Marie-Hélène Schune et Cécile Renault.

1.3. Jury d'admission CR

Le conseil examine la proposition de constitution du jury d'admission CR. Sont proposés, issus de la section 01, comme titulaires : Santiago Pita (APC), Yorick Blumenfeld (IPNO), Laurent Vacavant (CPPM), Michel Guidal (IPNO), Fabienne Ledroit-Guillon (LPSC), et comme suppléants : Nicolas Leroy (LAL), Arnaud Duperrin (CPPM), et Jean-Pierre Lees (LAPP).

Le conseil valide cette proposition par 9 voix pour, 2 voix contre, et 10 abstentions.

Il s'étonne de l'absence de membres extérieurs au CNRS, et d'un manque de diversité des laboratoires représentés. Il rappelle également que les suppléants doivent pouvoir se présenter le jour même en cas d'empêchement d'un titulaire, et qu'il serait donc préférable que les suppléants soient proches de Paris. Enfin, il rappelle que le Jury devra, *in fine*, comporter au minimum 40% de membres de chaque sexe, et que les autres membres du jury devront équilibrer cette proportion.

2. Politique et direction de l'institut

2.1. Présentation de la (nouvelle) direction

Le nouveau directeur de l'IN2P3, Reynald Pain, présente l'évolution de l'organisation de l'institut.

Les activités transverses (relations internationales et locales, grands instruments, Conseil scientifique, etc.) sont recentrées autour du directeur (Reynald Pain), assisté d'une directrice d'institut adjointe (DIA, Ursula Bassler). Les projets et les équipes sont suivis par les directeurs scientifiques adjoints (DAS), y compris les activités théoriques et instrumentales (R&D) associées à leur portefeuille. Si les projets sont bien connus de l'IN2P3 (répertoriés dans ISIS), les équipes (potentiellement sur plusieurs projets, voire plusieurs labos ou interdisciplinaires), sont aujourd'hui peu visibles depuis l'IN2P3, et seront recensées et suivies par les DAS. Les DAS sont au nombre de cinq :

- *Astroparticules et cosmologie*, y compris les neutrinos cosmiques, la désintégration double bêta et la détection directe de matière noire : Berrie Giebels
- *Particules et hadronique*, y compris les neutrinos sur accélérateurs, et l'étude du plasma de quarks et de gluons : Patrice Verdier
- *Nucléaire et applications*, y compris les neutrinos de réacteurs, le nucléaire pour la santé ou l'énergie, et la physique des nucléons : Fanny Farget
- *Accélérateurs et technologies*, y compris les technologies de pointe comme les miroirs au LMA : Jean-Luc Biarotte
- *Calcul et données*, y compris les activités de recherche data et les R&D comme l'utilisation de GPU : le DAS n'est pas encore trouvé¹.

Chaque portefeuille doit être vu comme vecteur d'activités de recherche, avec publications, encadrements de thèses et passages d'HDR (y compris pour des IR), sans doute à développer pour le calcul. Les ressources, financement et postes, ne seront pas pré-affectés par portefeuille, mais discutés en collège de direction.

À cette équipe s'ajoutent la directrice adjointe administrative (Laurence Mathy-Montalescot), et deux directeurs adjoints transversaux :

- un technique (DAT), assistant les DAS pour le suivi des grands projets techniques, assurant le suivi des compétences et la structuration nationale des efforts techniques : Christian Olivetto ;
- un interdisciplinaire (DAI), assistant transversalement les DAS pour le suivi des projets et des équipes interdisciplinaires : Sylvain David.

Ils assistent les DAS sur le suivi des projets et des équipes contenant une composante technique ou interdisciplinaire, connaissent les compétences spécifiques présentes dans les labos, assurent une structuration nationale des efforts, et sont le relais vers les acteurs hors IN2P3 (autres instituts, CEA, ANR, EDF, Europe, alliances et régions, etc.).

¹ Volker Beckmann, nommé depuis.

En terme d'instance, la direction souhaite réactiver le Conseil de direction, utiliser son Conseil scientifique, et consulter régulièrement les directeurs d'unité.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, un chargé de mission sera mandaté². Il ou elle sera chargée de recenser, dans un premier temps, les quelques 5000 heures dispensées annuellement par les chercheurs, ingénieurs et techniciens de l'institut et qu'il est utile et important de faire valoir.

Enfin, la nouvelle équipe va faire le tour des laboratoires pour se présenter.

2.2. Discussion avec la direction

S'ensuit une séance de question réponses entre le conseil et la direction :

Q. Qu'est-ce que le Conseil de direction ?

R. Une instance statutaire, mais en sommeil... La composition de sa dernière incarnation est visible sur le site de l'institut : http://www.in2p3.fr/presentation/instances/instances_in2p3.htm#ancre2

Q. Le directeur de l'institut sera-t-il également chargé d'une région ?

R. Oui, mais il est pour l'instant en sursis. Pour mémoire, Jacques Martino était chargé de Caen et de Paris-Saclay.

Q. Le nouveau positionnement de la théorie inquiète la communauté.

R. Il est certain que c'est un changement, et on jugera de son efficacité sur pièces. Le changement est similaire pour les activités interdisciplinaires. Il n'est pas évident qu'isoler ses communautés en leur donnant un budget à se partager soit la meilleure façon de procéder. Désormais, les projets théoriques et interdisciplinaires seront jugés par le collège de direction, sous l'égide d'un DAS en lien avec l'activité proposée. Il n'est pas exclu que nous ayons recours à un chargé de mission « théorie », à l'usage et si besoin.

Q. Serait-il judicieux que le CSI se penche sur la question de la théorie ?

R. Pourquoi pas !

Q. La distribution des neutrinos sur trois portefeuilles, alors qu'ils étaient autrefois sous l'égide d'un seul DAS, inquiète les équipes concernées.

R. Une équipe peut avoir plusieurs projets dépendant de directions adjointes différentes. Les équipes auront un seul DAS référent même si les financements reçus proviennent de plusieurs DAS. De plus, les budgets seront alloués collégialement par les DAS pour éviter, autant que faire se peut, les oublis ou doublons.

Q. Cela veut-il dire que le budget sera alloué par équipe plutôt que par projet ?

R. Non, nous restons pour l'instant sur un financement par soutien de base et par projet. On verra après recensement des équipes s'il convient de changer quelque chose.

² Dominique Marchand, nommée depuis.

Q. La position des études de désintégration double bêta dans le portefeuille astroparticules et cosmologie, par exemple, peut surprendre...

R. Ça se discute évidemment, les frontières entre disciplines sont floues et la répartition par DAS comporte un degré d'arbitraire. De proche en proche, tout est dans tout, et réciproquement ! Des aspects autant fonctionnels que scientifiques ont guidé nos choix. Dans ce cas, c'est le fait que ces recherches se fassent dans des laboratoires souterrains, dont le DAS concerné sera un expert. Si l'un ou l'autre de ces choix s'avère ne pas fonctionner, il n'est pas exclu que l'on change.

Q. De même, le regroupement du « nucléaire » et de ses « applications » inquiètent les deux communautés.

R. Il n'y a pas de quoi s'inquiéter, ce sera bien nucléaire ET applications. Aucun des deux aspects ne sera réduit à l'autre. Et il s'agit aussi d'accentuer les ponts qui existent entre les aspects fondamentaux et appliqués de la physique nucléaire.

Q. Quid de la radiochimie ?

R. Dans la modification du décret de l'IN2P3 en cours de ratification, la radiochimie est explicitement inscrite dans les missions de l'institut. Et les radiochimistes semblent contents d'être à l'IN2P3.

Q. Comment voyez-vous les liens avec les autres instituts ?

R. Les équipes ou les laboratoires concernés sont déjà naturellement en contact avec des DAS d'autres instituts. Le DAI chapeautera cet aspect.

Q. Et les rapports avec le CNES ?

R. C'est évidemment le DAS astroparticules et cosmologie qui s'en occupera en première ligne. Au niveau CNRS, le président des TGIR est aussi en contact direct avec le CNES.

Q. Qui sera le premier interlocuteur du CSI ?

R. Le directeur et la directrice adjointe.

Q. Quel est votre retour d'expérience sur les conseils précédents ?

R. Une chose, le compte-rendu public trois mois après, ça ne va pas. Idéalement, vous devriez sortir du conseil avec vos conclusions !

Le conseil doute qu'il soit possible de boucler le rapport en moins d'un mois. S'ensuit une discussion sur comment optimiser le fonctionnement du conseil. Le conseil réclame que la définition des questions posées à une session donnée soit formulée plus tôt que ce ne fut le cas, typiquement deux mois avant, et que toutes les étapes soient anticipées, en particulier la remise des documents par les équipes ou les groupes examinés. Pour faciliter l'évaluation, le conseil va établir un canevas de document que les équipes devront remplir. Le conseil rendra public rapidement un compte-rendu provisoire, si possible dès l'issue de la séance.

Q. Quels seront les prochains sujets ?

R. Accélérateurs en juin, radiochimie en octobre, rayons cosmiques (neutrinos astrophysiques inclus) en février 2017.

Ce dernier conseil étant très chargé, et l'actualité sur Auger réclamant peut-être un conseil anticipé, il est discuté d'inverser éventuellement, et d'avoir un conseil sur Auger et CTA en octobre, suivi d'un conseil sur la radiochimie en février, remettant celui sur les neutrinos cosmiques à courant 2017³.

2.3.-Groupes de travail

Le conseil présente à la direction ses analyses sur les questions du fléchage des postes, de la multiplication des guichets et des politiques de site.

En ce qui concerne les postes, le conseil rappelle sa motion⁴ d'octobre 2015 et ses doutes quant au fléchage de plus en plus affirmé des postes à l'IN2P3. Le conseil présente son analyse⁵, et s'ensuit un échange de vue. La direction se montre intéressée et ouverte à la discussion. Après avoir recensé les besoins pluriannuels des laboratoires, elle définira une stratégie, dans laquelle la proportion de postes blancs / coloriés / fléchés reste à définir.

En ce qui concerne la multiplication des guichets et les politiques de site, la direction se montre également intéressée par l'analyse du conseil. Ses deux chantiers recevront son attention, mais ne sont évidemment pas du contrôle exclusif de l'IN2P3.

³ La décision in fine est de garder la proposition initiale.

⁴ http://www.in2p3.fr/actions/conseils_scientifiques/media/CSI%2010.2015_Doc%20recommandation_postes.pdf

⁵ Disponibles sur <http://www.in2p3.fr/actions/conseilsscientifiques/conseils.htm>

3. Examen de projet

Aucun projet n'a été examiné lors de ce conseil.